

MISSION DE PRÉFIGURATION DU VILLAGE D'AVENIR

Restitution finale - 5 juillet 2023



lauréat du prix de la première
œuvre 2020, décerné par le
Groupe Moniteur



lauréat des albums des jeunes
architectes et paysagistes 2016,
décerné par le Ministère de la
Culture

Palmarès
des jeunes
urbanistes

lauréat du palmarès des jeunes
urbanistes 2016 (avec loïc
parmentier), décerné par le
Ministère de la Transition
écologique



**PRÉFET
DES VOSGES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AMR 88
Association des Maires
Ruraux des Vosges



Les enjeux de notre mission « Villages d'avenir »

Entre prospective et application concrète

D'abord **une dimension prospective** :

- **Stimuler l'imagination** des parties prenantes en illustrant un futur possible.
- Donner corps à la notion de « **Village d'avenir** » évoquée par le Laboratoire de la Ruralité.

À partir de ces réflexions prospectives, **deux modalités d'application concrètes** :

- À l'échelle du département
 - » En appui du Laboratoire de la Ruralité, définir **des pistes d'action pour les politiques publiques** d'accompagnement des collectivités
- À l'échelle des trois communes préidentifiées
 - » Apporter **des réponses d'aménagement et d'urbanisme** à quelques-unes de leurs questions, en articulant la réflexion à court, moyen et long terme.



Table des matières

Introduction	3	Ce qui fait centre, ce qui fait sens	41
La méthode	4	Ce qui fait centre, ce qui fait sens	42
Le séminaire	6	Services et commerces en faible densité	47
Les ateliers « communes »	9	Le patrimoine, avec ou sans habitants	52
Les enseignements fondamentaux	10	L'économie inventive, une esthétique rurale	57
Le monde rural et ses ressources surfaciques	15	Se donner des indicateurs clairs de réussite	63
Produire des aménités écologiques	16	Les acteurs du village d'avenir	69
Imaginer des paysages désirables	20	Figure et posture du maire	70
Ressources locales et retombées locales	25	Le nouveau rôle social de l'agriculteur	74
Aménager le village d'avenir.....	27	Renouveler l'apport en ingénierie	75
Ce qu'il reste du village	28	Récapitulatif des recommandations.....	78
La vitesse contre l'espace public	30		

INTRODUCTION

La méthode

Un département, trois communes, et l'ambition d'une montée en généralité : à quoi sert la ruralité ? pourquoi le village ? Préciser pour mieux le renforcer.

Le présent rapport s'appuiera sur le contenu des échanges du séminaire organisé à Dompaire en mars 2023 ainsi que sur les trois ateliers menés dans des communes du département (Dompaire, Provençères-et-Colroy et Villotte) au mois d'avril.



@Atelier de l'Ourcq

La méthode

Séminaire prospectif

L'ambition du séminaire « élus » : être prospectif, et aborder les problématiques habituelles sous un autre angle. Par exemple : l'habitat dégradé pas sous l'angle du bâtiment, mais des habitants qui pourraient s'y installer.



Le séminaire

Six thématiques de travail

Une alternance entre des interventions d'experts et des formats « ateliers », autour de thématiques spécifiques.

Rituels et modes de vie :

Il apparaît aujourd'hui que de plus en plus d'habitants de la ruralité se replient sur leur intérieur domestique. Les rituels collectifs comme la sortie des classes, la messe dominicale ou encore les bals populaires tendent à disparaître. Quels sont les nouveaux rituels qui les remplacent ? Quels moments et quels lieux sont susceptibles de favoriser la rencontre et l'interaction afin de donner le sentiment d'habiter ensemble un espace partagé ? En dehors du chez-soi, qu'est-ce que le village peut donner comme rythmes à la vie collective ?

Figures de référence :

Le rôle fondamental du curé, de l'instituteur voire du cantonnier dans la cohésion sociale du village a aujourd'hui largement disparu. Il ne reste plus que la ou le maire, ses adjoints, et éventuellement quelques personnalités associatives qui tendent à se sentir seuls et peu soutenus. Quelles pourraient-êtré les nouvelles figures de référence pour le village d'avenir ? Quels sont les nouveaux relais quotidiens dans la composition du vivre ensemble villageois ? Peut-on sinon s'en passer ? Pour les remplacer par quoi, et comment ?

Le séminaire

Six thématiques de travail

Une alternance entre des interventions d'experts et des formats « ateliers », autour de thématiques spécifiques.

Services dans la faible densité :

La faible densité de population est une caractéristique fondamentale de la ruralité ainsi que, peut-être, sa qualité première. Elle implique cependant une offre de services dispersée, qu'il s'agisse de commerces, de santé ou de services publics en général. La notion de service à la population en milieu rural demande une définition spécifique, qui n'est pas calquée sur les modèles urbains. Quelle pourrait être cette définition, entre matériel et immatériel, présentiel et distanciel, quotidien et exceptionnel ? Pour quels acteurs, et quels lieux ?

Le patrimoine, avec ou sans habitants :

Dans les villages beaucoup de bâtiments anciens, le plus souvent agricoles et résidentiels à l'origine, sont sans affectation aujourd'hui et leur dégradation progressive est vécue comme le signe dramatique d'une forme d'abandon de la ruralité. Si les outils techniques et financiers pour les réhabiliter et leur donner une nouvelle vie existent, ils demandent de lourds et longs investissements. L'ensemble des bâtiments pourront-ils être rénovés ? Pour quelle population ? Et sinon, comment pourrait-on « vivre avec » ce patrimoine en désaffectation ?

Le séminaire

Six thématiques de travail

Une alternance entre des interventions d'experts et des formats « ateliers », autour de thématiques spécifiques.

Vitesse et espace public :

Aujourd'hui, les villages sont marqués par les aménagements réalisés au cours de la deuxième moitié du XXe siècle pour s'accommoder à l'usage généralisé de la voiture. Pour faciliter sa circulation efficace comme son stationnement, les chaussées sont larges et l'enrobé est quasi omniprésent. Une meilleure vitesse de déplacement a entraîné un appauvrissement des usages de l'espace public, rendu dangereux et largement imperméable. Peut-on limiter la vitesse et la fluidité des déplacements au profit d'autres usages des sols du village ?

Esthétique du village d'avenir :

Chacun peut s'émerveiller devant la beauté d'un paysage, d'une silhouette villageoise, de son patrimoine. Potentiellement, la beauté des lieux que l'on habite suscite la fierté et participe à ancrer le sentiment d'appartenance. Comment caractériser ces qualités esthétiques et comment partager collectivement ce sentiment a priori subjectif ? Comment aussi apprécier cette beauté dans une perspective dynamique qui change au fur et à mesure des saisons, mais également des époques ?

Les ateliers « communes »

Trois communes aux profils différents

Trois communes « test »
ont fait l'objet d'un atelier
spécifique autour de
leurs problématiques
d'aménagement.

Le travail lors des
« Ateliers communes » :
mettre en application la
réflexion prospective, à
partir des projets en cours
et à venir des différentes
collectivités. Les échanges
ont été beaucoup plus
« terre à terre », avec une
dimension d'innovation qui
s'est un peu diluée.

Provençères et Colroy 1328 habitants



Dompaire 1098 habitants



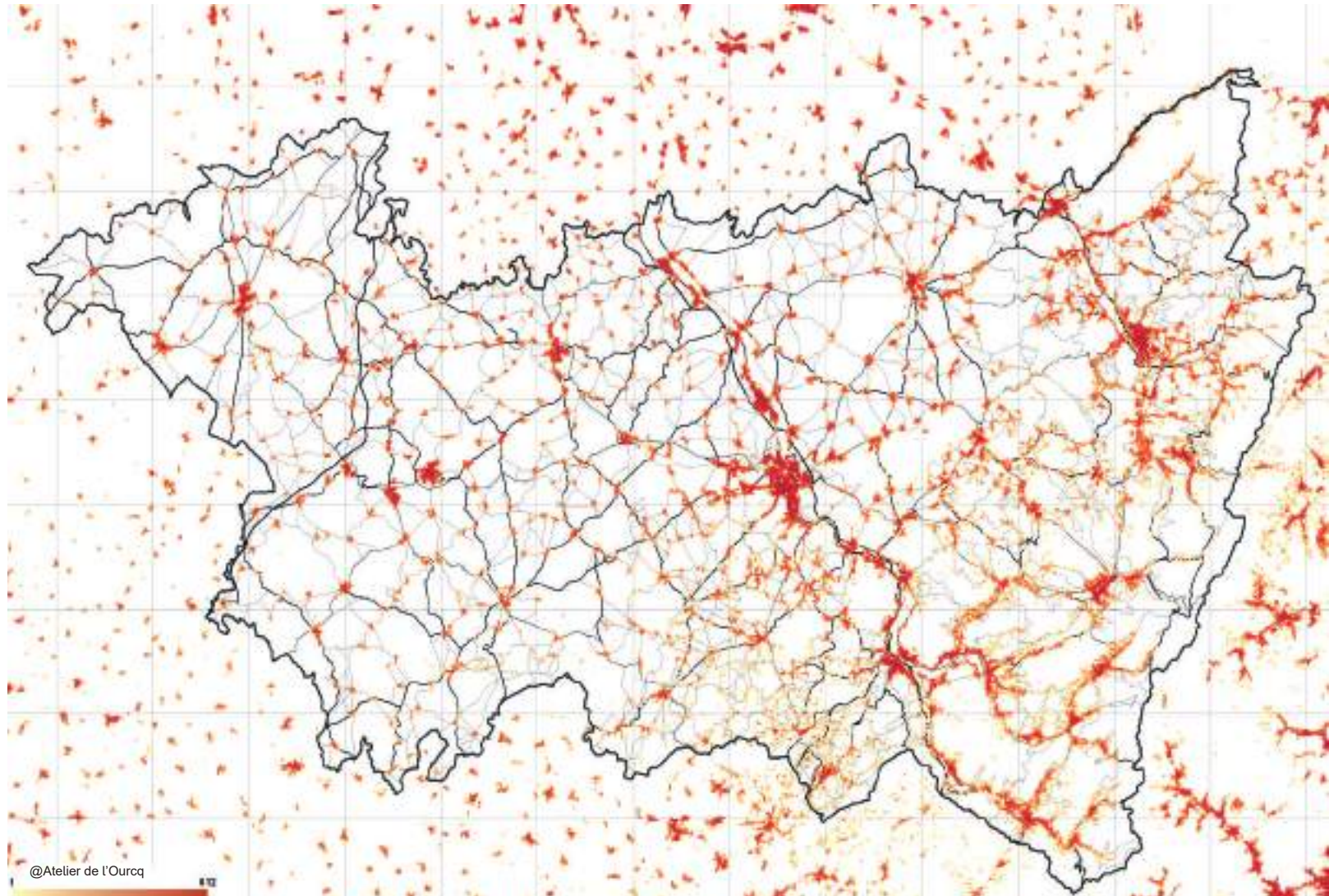
Villotte 143 habitants



Les enseignements fondamentaux

La faible densité

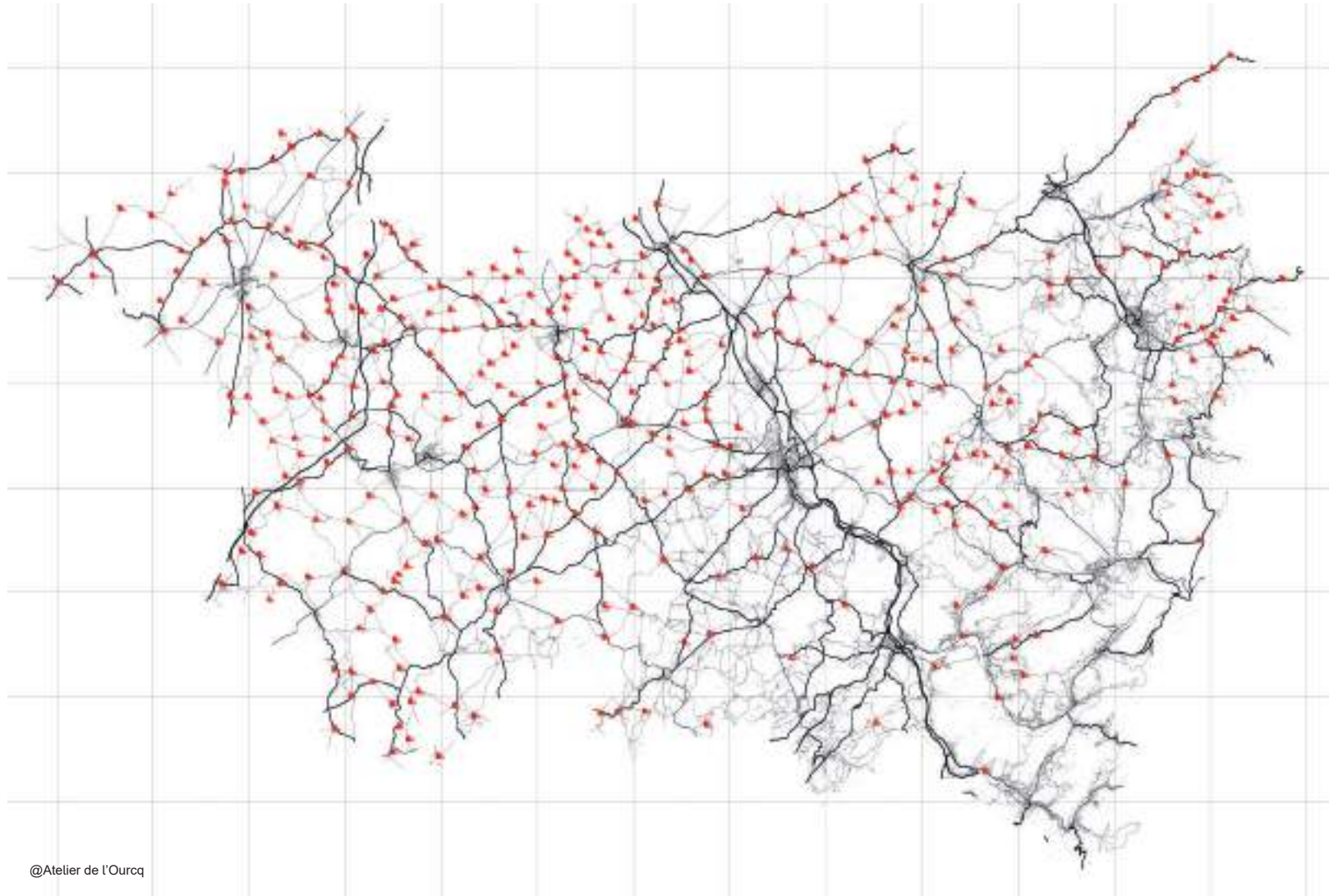
Au-delà des images romanesques et des représentations folkloriques, **la caractéristique principale de la ruralité est la faible densité de population.** Cette faible densité présente **des caractéristiques morphologiques qui peuvent être très variées** : le « semis » de petits villages, l'habitat dispersé de façon très homogène, ou les effets de conurbation linéaire dans les vallées...



Les enseignements fondamentaux

La faible densité comme handicap

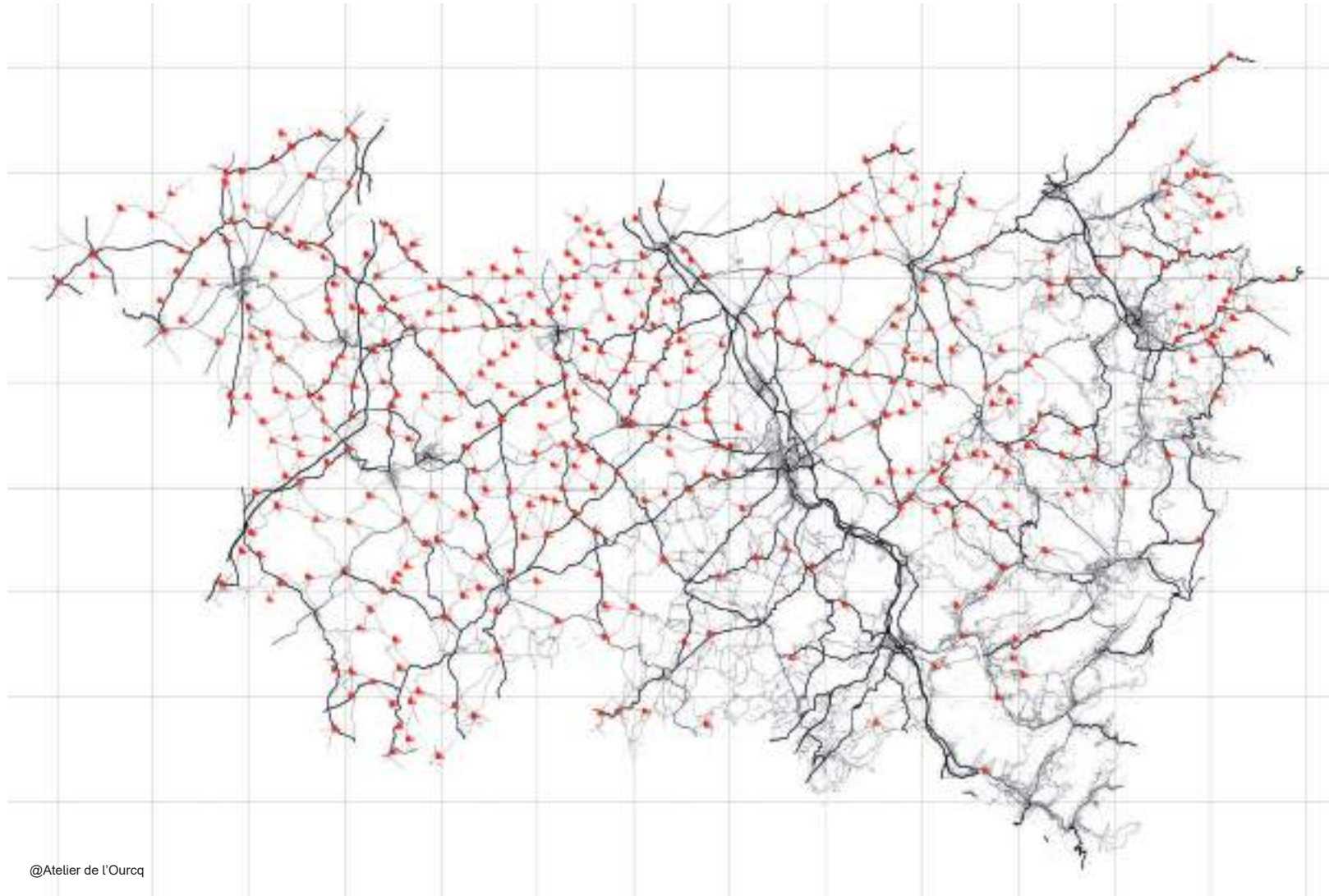
La faible densité représente d'abord un handicap dans la mesure où **elle implique mathématiquement une dispersion des services**. Il est important de le reconnaître : **la disponibilité, voire la typologie des services ne peuvent être les mêmes qu'en zone dense**. Au vu des caractéristiques physiques du territoire, **son coût d'administration est plus important**.



Les enseignements fondamentaux

La faible densité comme handicap

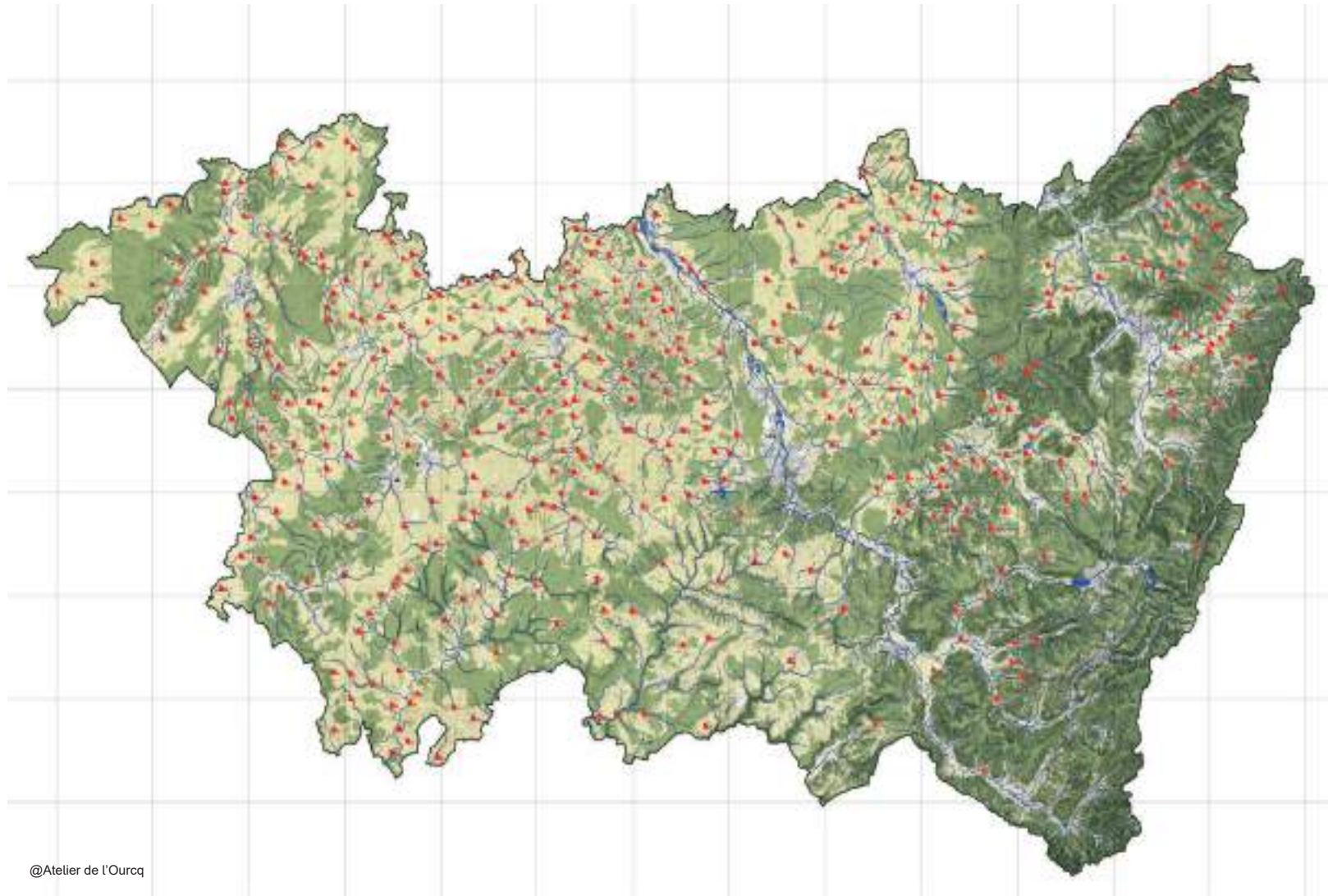
En matière d'aménagement, le raisonnement est encore plus flagrant : **il faut aménager davantage de surface avec moins de moyens**, soit faire plus avec moins. Cette réalité économique est une condition essentielle du projet d'aménagement en milieu rural. **Il en découle nécessairement une esthétique, un « style » particulier.**



Les enseignements fondamentaux

La faible densité comme un atout

Mais la faible densité présente aussi de nombreux atouts : **de larges surfaces de paysage, qui sont des ressources** (pour de l'énergie verte, pour une eau de qualité, pour la biodiversité, pour une agriculture de qualité, pour des sols de qualité, etc.) dont la valeur va aller en grandissant.



Les enseignements fondamentaux

Ce double constat, directement lié à l'organisation spatiale propre au monde rural, servira de base à la réflexion.

Il s'agira de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour que **le produit des ressources précitées serve à renforcer les territoires.**

Il s'agira également de s'interroger sur **le « style » spécifique du monde rural en général et particulièrement vosgien**, autant en termes de modes de vie que d'esthétique, en considérant les conditions particulières découlant de la faible densité.

LE MONDE RURAL ET SES RESSOURCES SURFACIQUES

Produire des aménités écologiques

Les ressources surfaciques de la ruralité offrent de nombreuses opportunités : production d'énergie verte, de nourriture de qualité, d'eau de qualité, sanctuaires de biodiversité...

Un partage des tâches avec le monde urbain ?

- Sobriété pour la ville : habiter dans de plus petits espaces, moins se déplacer, moins manger de viande, etc.
- Production d'aménités écologiques pour le monde rural.



Produire des aménités écologiques

Un enjeu : construire des complémentarités coopératives entre les territoires les plus denses et ceux les moins denses

Idée séduisante, mais des freins subsistent : **le sentiment d'être « salis » par les infrastructures écologiques**, ou par l'idée que ce rôle serait symboliquement « subalterne » reste très présent et entrave la dynamique d'appropriation populaire de ce potentiel.



Produire des aménités écologiques

Plusieurs manières de considérer le problème

- Soit il faut **résister à cette injonction « d'en haut »**, émise sur un ton paternaliste comme le remembrement dans les années 1960-70 : « Vous allez voir, c'est une super opportunité pour vous... »
- Soit il faut **s'emparer positivement de ce nouvel imaginaire paysager**, et « aménager les mentalités » en même temps qu'on aménage le territoire



Produire des aménités écologiques

Deux problématiques distinctes :

- La **dimension esthétique**, et par là la capacité de ces nouveaux paysages à créer un sentiment d'attachement et de fierté chez leurs habitants
- Le **portage local des projets**, et la conviction que l'exploitation de ces ressources surfaciques bénéficie réellement au territoire



Imaginer des paysages désirables

Un enjeu culturel et esthétique :

S'approprier la question des énergies renouvelables (mais aussi de la transition agricole, de la biodiversité...) non seulement sous l'angle comptable (ce que ça peut rapporter), mais aussi parce que c'est la **promesse de paysages désirables.**

Parce que c'est quelque chose qui est susceptible de **stimuler la fierté d'habiter le territoire.**



Imaginer des paysages désirables

Réussir à composer avec d'apparentes contradictions :

- produire des énergies renouvelables ;
- de l'agriculture à haut rendement ;
- préserver le patrimoine, les zones humides, les zones de biodiversité, l'infiltration des eaux.

Esthétiquement, **la doctrine est uniquement négative** : il ne faut pas que ça se voie. On met les éoliennes là où elles ne gênent pas.



Imaginer des paysages désirables

Des images de paysages futurs existent, mais restent confidentielles.

Elles restent aussi toujours très **abstraites et théoriques**, et ne s'appuient pas sur des situations réelles.



Imaginer des paysages désirables

Recommandation :

Par un travail sur la culture, **au-delà des simples logiques de préservation** qui prévalent aujourd'hui, il faut **créer un imaginaire positif de la transformation des paysages** en mettant la question esthétique au cœur des échanges.

Au-delà des ingénieurs et des agronomes, il est nécessaire **d'impliquer des concepteurs (architectes, designers, artistes, paysagistes...)** dans la définition de cet imaginaire, afin d'oser des transformations profondes.



@Andrea Branzi - Agronica - 1994-95

Ressources locales et retombées locales

Qui pour exploiter les
ressources surfaciques
de la ruralité ?

Aussi, les ressources sont
nombreuses (eau, énergie,
etc.), mais il y a **un risque
qu'elles soient « pillées »
par des intérêts
extérieurs.**

Il y a donc un enjeu fort à
ce que **les campagnes
deviennent elles-mêmes
les exploitants de ces
ressources**, par la mise
en place d'opérateurs en
énergies renouvelables, de
coopératives, par la
fiscalité, etc.



Ressources locales et retombées locales

Recommandation :

Cela pourrait être un rôle spécifique de l'ingénierie locale : **accompagner des projets « issus du territoire »** (et dont les plus-values seraient captées sur le territoire), plutôt que des projets « de l'extérieur ».

Aussi, il y a peut-être **une logique de labélisation à inventer** pour promouvoir et développer ces énergies « 100% locales ». Le monde rural est en général fier de sa production agricole et valorise les produits locaux... le modèle pourrait être transposé aux énergies vertes.



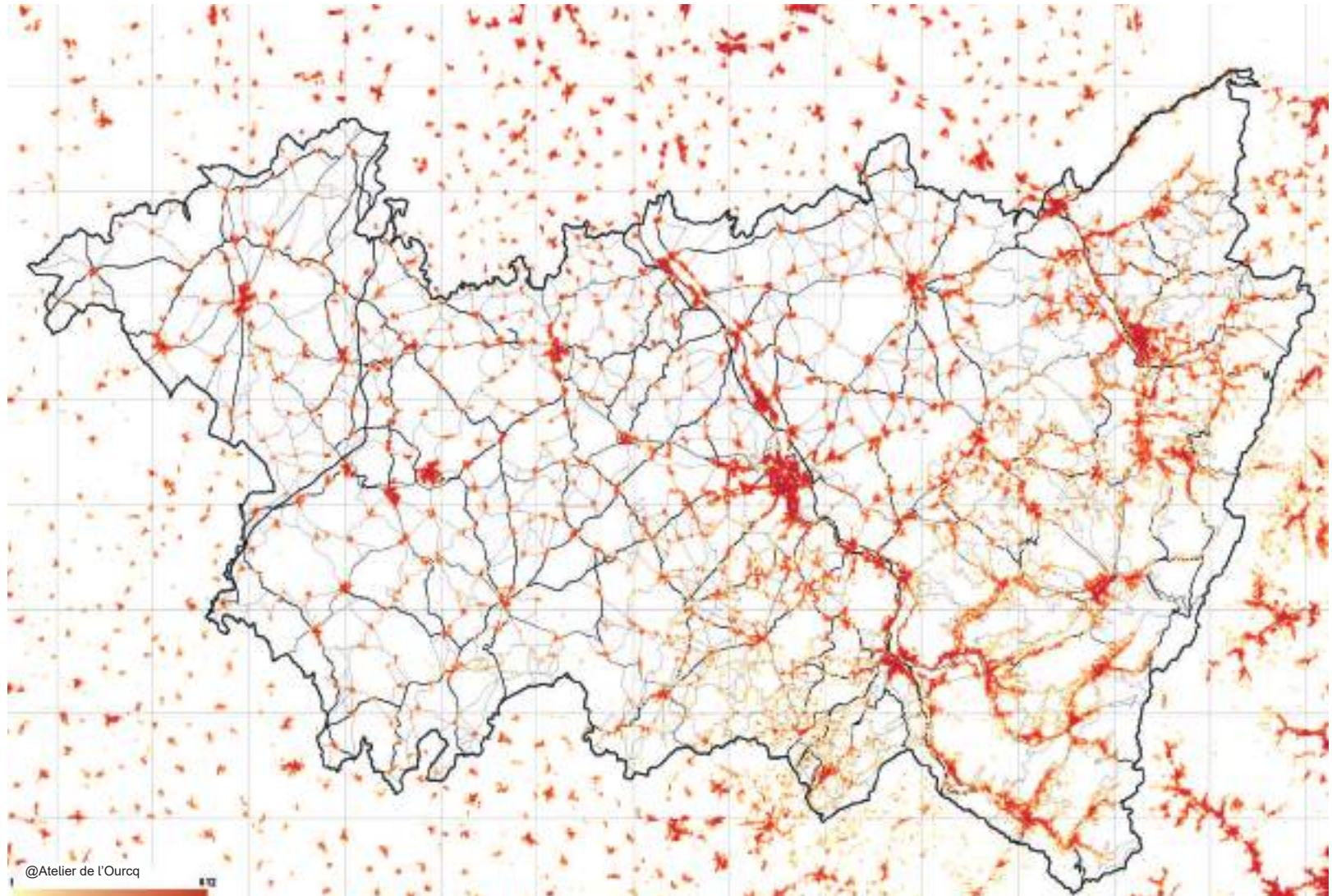
AMÉNAGER LE VILLAGE D'AVENIR

Ce qu'il reste du village

Le village est une réalité morphologique, et souvent politique.

Mais il ne correspond plus beaucoup aux modes de vie. Ceux-ci sont en général **éclatés sur des territoires bien plus larges**, et s'appuient plutôt sur la notion d'accessibilité que celle de proximité.

Par ailleurs, la faible densité limite mathématiquement les moyens disponibles pour l'aménagement des espaces publics, et donc des centres-bourgs.



Ce qu'il reste du village

Plusieurs enjeux découlent de ces constats

- Un curseur à ajuster entre **vitesse/désenclavement/fluidité/accessibilité** et **qualité des espaces publics des centres-bourgs**
- S'appuyer sur les quelques « **rituels de proximité** » qui subsistent dans les centres des villages pour redonner du sens commun à ceux-ci
- Penser **l'avenir des services en milieu rural en lien avec ces espaces de centralité requalifiés**
- Développer une **esthétique de l'aménagement** cohérente avec les moyens disponibles
- Parce que l'esthétique des villages ne se limite pas à l'espace public, **la question du bâti dégradé doit également être abordée**



La vitesse contre l'espace public

Les villages sont le plus souvent aménagés pour la vitesse.

L'espace public est réduit à sa dimension fonctionnelle : faire **passer les voitures le plus rapidement possible**, se **garer le plus rapidement possible** et à proximité immédiate de sa destination, **faire passer les gros engins agricoles**, etc.



La vitesse contre l'espace public

Les villages sont le plus souvent aménagés pour la vitesse.

L'espace public est réduit à sa dimension fonctionnelle : faire **passer les voitures le plus rapidement possible**, se **garer le plus rapidement possible** et à proximité immédiate de sa destination, **faire passer les gros engins agricoles**, etc.



La vitesse contre l'espace public

La vitesse est très consommatrice d'espace.

Elle dégrade les autres qualités que l'on peut attendre de l'espace public : la possibilité de s'y tenir, seul ou à plusieurs, la possibilité d'y flâner, d'y jouer, etc.



La vitesse contre l'espace public

Les solutions apportées au problème de la vitesse relèvent le plus souvent d'un même vocabulaire routier.

La sensation pour l'automobiliste est celle d'être empêché, sans pour autant comprendre l'intérêt à ces aménagements.



La vitesse contre l'espace public

Les solutions apportées au problème de la vitesse relèvent le plus souvent d'un même vocabulaire routier.

La sensation pour l'automobiliste est **celle d'être empêché**, sans pour autant comprendre l'intérêt à ces aménagements.



La vitesse contre l'espace public

D'autres approches existent pour réduire la vitesse.

Les aménagements peuvent jouer sur la géométrie des tracés, et mobiliser des éléments paysagers plutôt que routiers.

Ceux-ci peuvent ainsi participer à la **végétalisation des villages** et à affirmer leur identité rurale.



La vitesse contre l'espace public

D'autres approches existent pour réduire la vitesse.

Les aménagements peuvent jouer sur la géométrie des tracés, et mobiliser des éléments paysagers plutôt que routiers.

Ceux-ci peuvent ainsi participer à la **végétalisation des villages** et à affirmer leur identité rurale.



La vitesse contre l'espace public

D'autres approches existent pour réduire la vitesse.

Les aménagements peuvent jouer sur la géométrie des tracés, et mobiliser des éléments paysagers plutôt que routiers.

Ceux-ci peuvent ainsi participer à la **végétalisation des villages** et à affirmer leur identité rurale.



La vitesse contre l'espace public

Cela nécessite d'objectiver les enjeux fonctionnels pour dépasser les réactions émotionnelles sur la voiture :

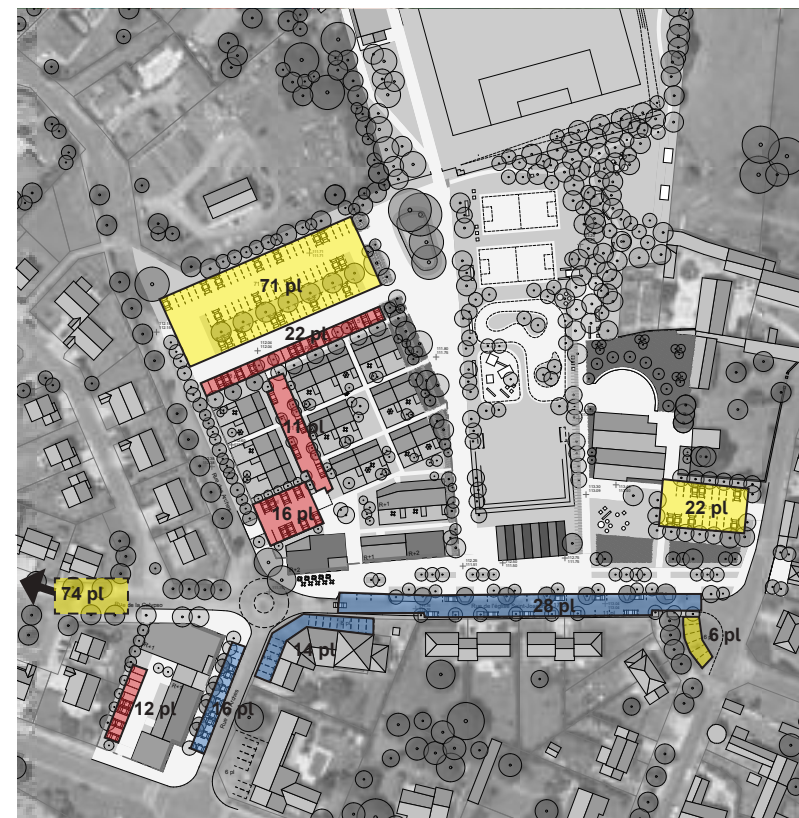
- Les aménagements réduiront de XX km/h la vitesse et donc de XX secondes le temps de la traversée du bourg
- Les commerces ont besoin de XX places à proximité,
- L'optimisation du stationnement demandera XX secondes de plus pour se garer

Stationnement - Projet

	Poche de stat. public	Stat. limité (zone bleue)	Stat. privé	Total
Parking stade	71			
Îlot B - parking A			22	
Îlot B - longitudinal			11	
Îlot B - parking B			16	
Parking salle des Arches	22			
Place de l'église	6			
Rue de l'église (longitudinal)		28		
Commerces existants		14		
Rue des Arches (en bataille)		16		
Îlot A -parking			12	
Sous-total	99	58	61	218

Besoin stationnement pour les logements (selon PLUi) :

Îlot A : 12 places



La vitesse contre l'espace public

La logique de la vitesse tend à uniformiser les aménagements, quelles que soient les voies dans le bourg.

Un préalable devrait être de **bien hiérarchiser la structure viaire du bourg**, afin d'adapter au mieux les aménagements à la fonction des espaces.



La vitesse contre l'espace public

Recommandation :

En lien avec le CEREMA, inventer et objectiver **d'autres modalités de réduction de la vitesse**, qui s'appuient davantage sur la géométrie et la qualité des paysages. Travailler à **objectiver les effets des aménagements sur la vitesse moyenne**.

Ensuite, à l'échelle locale, en amont de tout projet d'aménagement, **définir des objectifs de réduction de la vitesse de façon concertée** avec toutes les parties prenantes (département, mais aussi les autres villes et villages « irriguées » par les voies en question, commerçants, etc.)

- *Grosse réduction de la vitesse : potentiel d'amélioration de l'espace public élevé*
- *Petite réduction de la vitesse : potentiel limité, l'intérêt d'un réaménagement est peut-être à discuter...*



Ce qui fait centre, ce qui fait sens

**Le lieu de la centralité,
qui donne la sensation
« d'être quelque part »**

Il est aujourd'hui fragilisé
par les aménagements liés
à la vitesse, mais aussi par
**la diminution des
commerces et services
qui animaient autrefois
cet espace.**

Il a un rôle important pour
**augmenter la fréquence
des interactions sociales**
(même faibles) et
contrecarrer la dynamique
de repli sur la sphère
privée.



Ce qui fait centre, ce qui fait sens

Le petit patrimoine de demain

S'appuyer sur ces
fonctions en place (ou à
déplacer), qui agissent
comme **autant
d'ingrédients pour
l'intensité collective des
espaces.**

Identifier les lieux de
passage obligatoire, ces
lieux de rituels
communs, constituent
en quelques sortes le
**petit patrimoine de
demain** : hier il y avait le
lavoir, aujourd'hui c'est
l'abribus.



Ce qui fait centre, ce qui fait sens

Le petit patrimoine de demain

Continuer à recenser les autres espaces de rituels collectifs ? Les espaces liés aux loisirs les plus populaires comme la chasse ? le football ? Les chemins de randonnée autour du village ?

Attention : les espaces publics sont-ils égaux entre les sexes ?



Ce qui fait centre, ce qui fait sens

Intégrer le patrimoine religieux et civique

L'effet de centralité dépend aussi de la présence de la mairie, de l'église.

Par ailleurs, et cela a été évoqué lors du séminaire, l'intérieur de l'église peut être considéré comme un espace public à part entière. Son usage est peut-être à repenser : peut-on en faire un espace à destination de tous les publics ?



@Atelier de l'Ourcq

Ce qui fait centre, ce qui fait sens

**Faire plus petit, mais
plus intense**

Une attention toute particulière est à apporter dans l'aménagement de ces espaces, qui doivent rester compacts, au risque sinon de diluer les investissements et fabriquer des lieux trop lâches pour permettre véritablement l'appropriation.



Ce qui fait centre, ce qui fait sens

Recommandation :

Comme prémices d'une doctrine d'aménagement des centralités rurales, quelques lignes directrices peuvent d'ores et déjà être tracées :

- **Réunir tant que possible ces différentes fonctions quotidiennes dans un même espace**, ou au minimum assurer une proximité et une coprésence assez forte pour que cela participe à marquer l'espace.
- **Apporter du soin aux petites constructions qui accompagnent les fonctions triviales du quotidien** : faire de beaux abribus, de beaux bacs de tri sélectif, etc.

- Tant que possible, **associer ces espaces « du quotidien » à des éléments de patrimoine** porteurs d'un héritage partagé, comme l'église, la mairie, etc.
- Privilégier **un espace petit, mais intense** à un espace plus grand, mais trop lâche
- Marquer éventuellement la centralité **par un aménagement plus précieux** : pavage en pierre de pays, fontaine, etc.

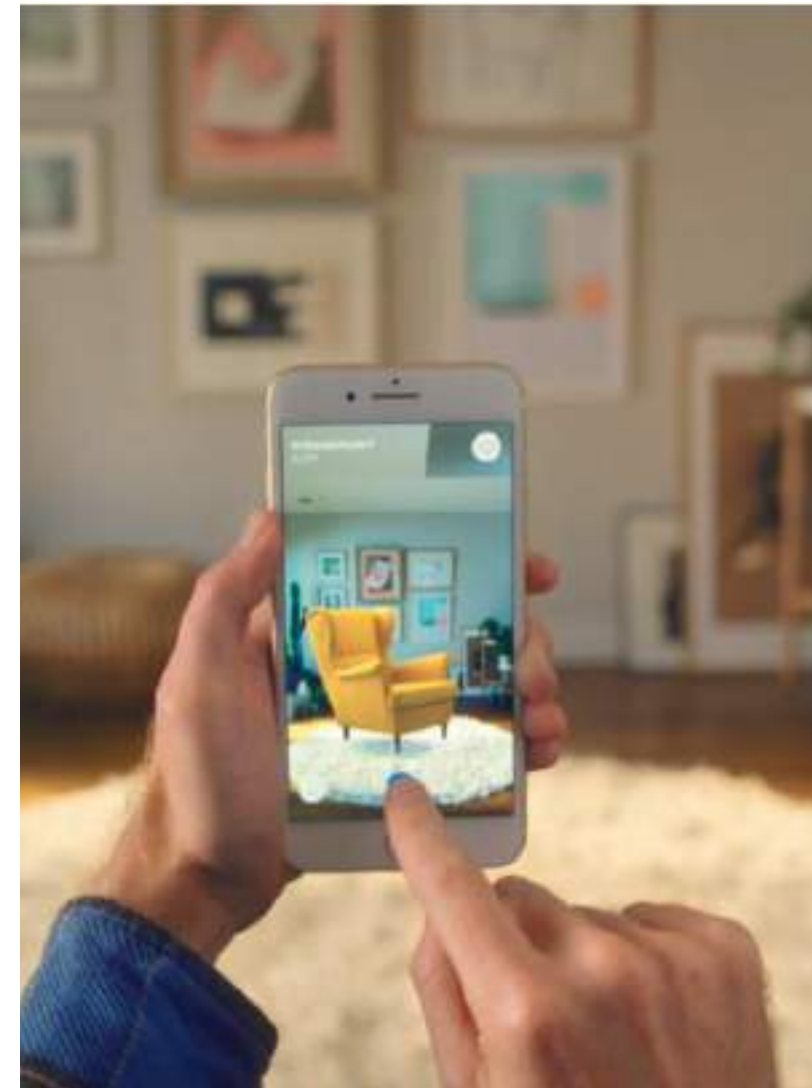


Services et commerces en faible densité

Au-delà du rural, la révolution du commerce physique

Croissance du digital, concentration des grandes surfaces alimentaires, montée en puissance de la seconde main...

Même dans les grandes villes, le commerce physique se dirige vers **une logique « moins, mais mieux »**, avec une importance accrue de la dimension « plaisir », et « expérience ».



Services et commerces en faible densité

Le contexte rural rend le maintien des commerces de proximité encore plus compliqué

La faible densité élargit la zone de chalandise, pour un effet de dispersion des services.

Comme évoqué très souvent par les élus, ceux-ci n'ont pas la main sur la « qualité du commerçant »

La puissance publique a un rôle à jouer dans la dynamique commerciale, mais son niveau de maîtrise est limité.



Services et commerces en faible densité

Cela doit donc inciter à la plus grande prudence quant aux investissements importants de type « maintien du dernier commerce » qui, malgré certaines réussites indéniables, résultent malheureusement souvent en un échec.



Services et commerces en faible densité

Pour animer l'espace public, d'autres types de commerces sont à imaginer

Le commerce ambulant peut participer à animer l'espace public, en même temps qu'il rend service à une partie de la population.

Les automates et les machines, finement intégrés dans les aménagements du village, peuvent servir pour animer/activer les lieux de sociabilité.



Services et commerces en faible densité

Recommandation :

Sur le volet commerces/services, la dynamique **moins, mais mieux** peut se résumer ainsi :

Commerces physiques : plutôt que la logique du « maintien à tout prix », proposer plutôt des aides de type « coaching » aux commerçants (pour la digitalisation, pour la mise en valeur du commerce, etc.)

Commerces ambulants : des tournées à organiser à l'échelle d'un bassin de vie, en aménageant des lieux d'arrêt confortables et conviviaux plutôt que des arrêts « porte à porte ».

Automates, et la machine : s'en servir pour en faire des lieux de passage quotidien, et bien les intégrer pour créer des lieux de sociabilité

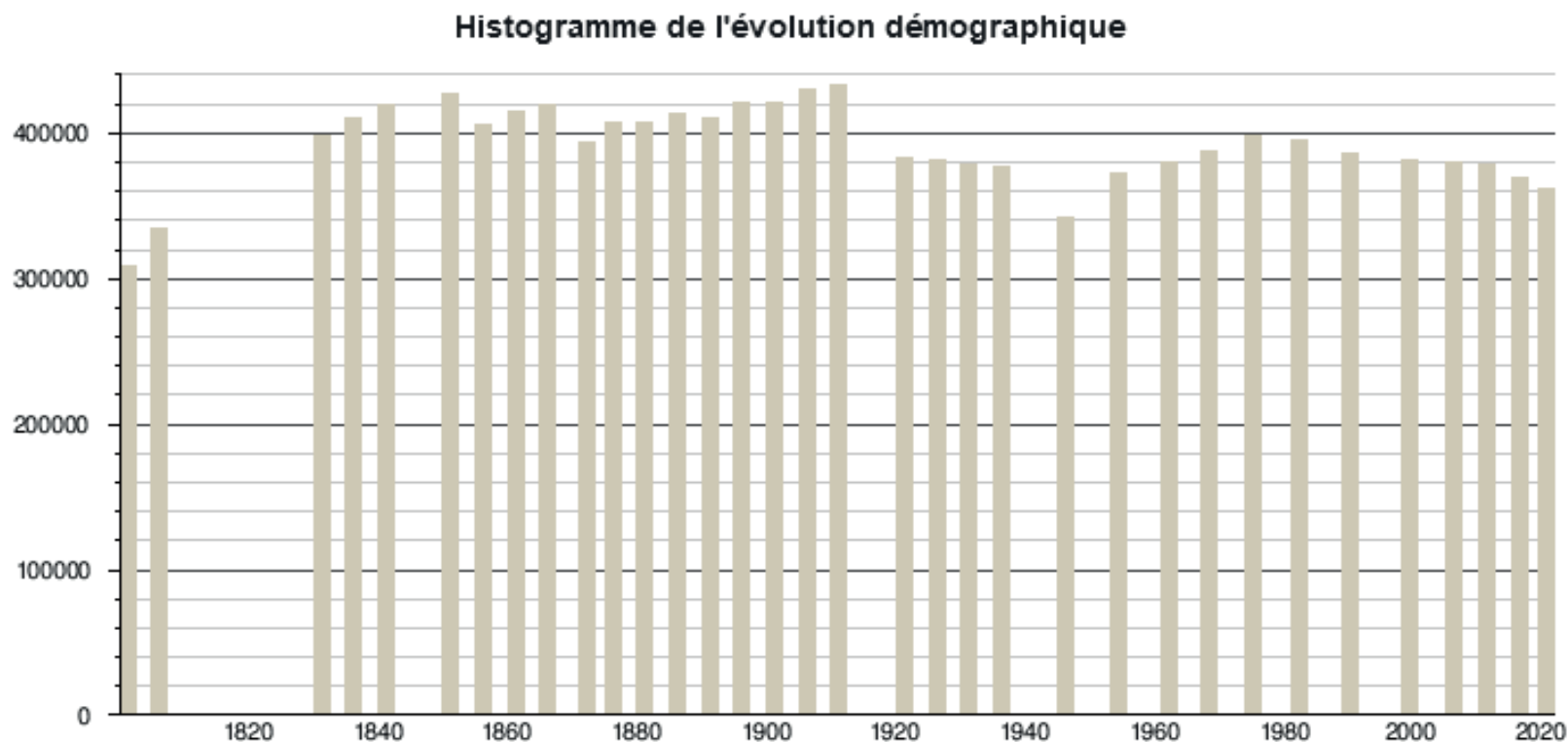


Le patrimoine, avec ou sans habitants

Prendre en compte les dynamiques démographiques...

La dynamique baissière de la courbe démographique dans les Vosges incite à ne pas faire de « l'attractivité » ou de « la croissance » l'alpha et l'oméga de l'évaluation des politiques publiques locales, mais plutôt combiner politiques de développement avec des politiques d'adaptation au déclin démographique.

Dynamiques démographiques dans le département des Vosges (source : Wikipédia)



Sources : SPLAF et base Insee.

Le patrimoine, avec ou sans habitants

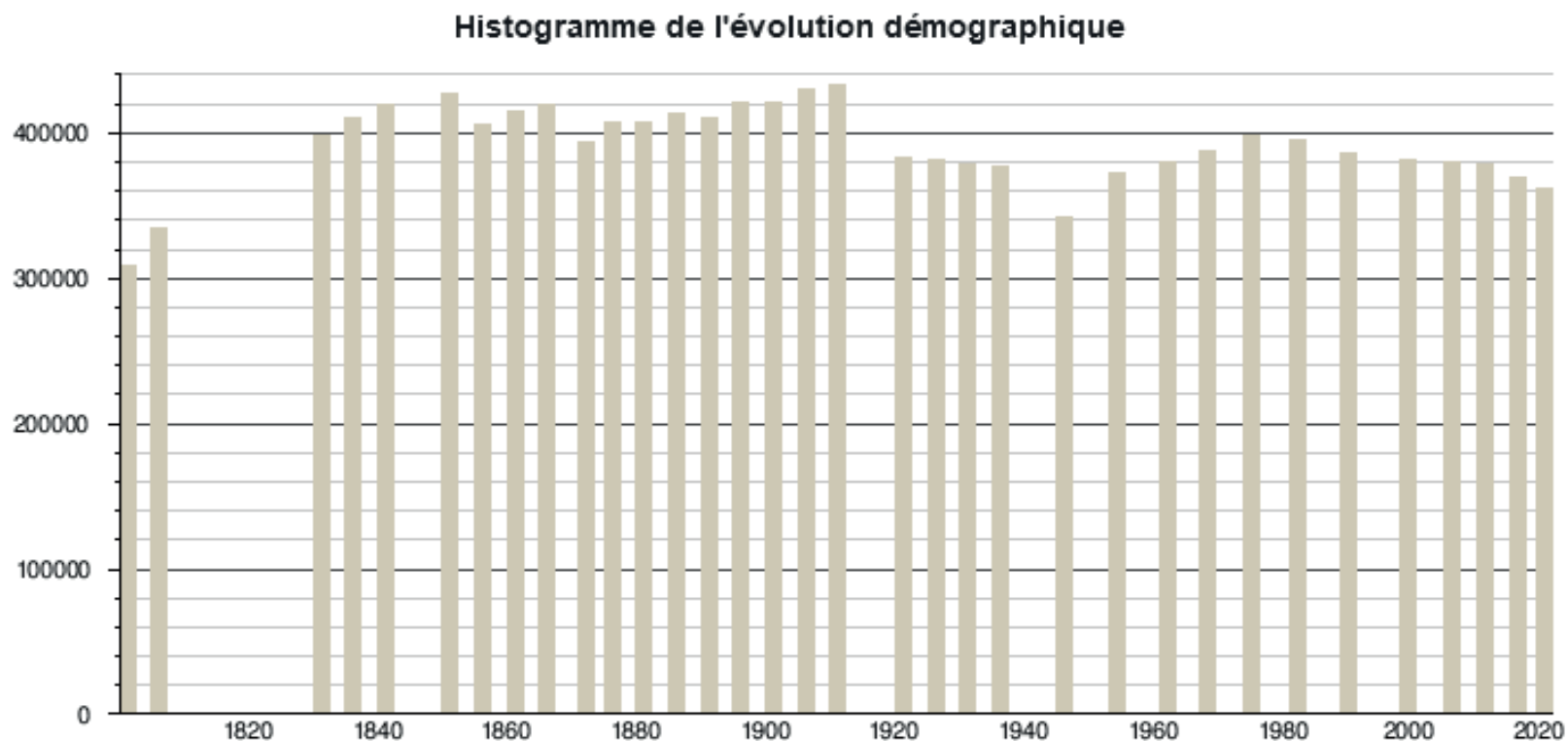
Prendre en compte les dynamiques démographiques...

On peut résolument se poser la question « comment bien vivre dans un contexte de dynamique démographique faible » ?

... mais imaginer qu'elles peuvent évoluer

Un retournement est toujours possible...
Comment se préparer à cette éventualité ?

Dynamiques démographiques dans le département des Vosges (source : Wikipédia)



Sources : SPLAF et base Insee.

Le patrimoine, avec ou sans habitants

La question du bâti ancien dégradé

Même subventionnée, la réhabilitation est longue et coûteuse, surtout lorsque les constructions initiales ne sont pas destinées à accueillir du logement (les granges par exemple...)

Et même si on trouvait les moyens de tout réhabiliter, on se demande quels habitants pourraient venir habiter ces logements.



Le patrimoine, avec ou sans habitants

Un patrimoine à conserver pour les générations futures ?

Travailler sur l'idée de logements « en attente », en valorisant également les techniques, et les manières de consolider et conforter des bâtiments anciens dans l'attente qu'ils trouvent une vocation future : étayer les voûtes, protéger les baies par des panneaux de bois, apporter une surtoiture en bac acier pour protéger des infiltrations, etc.



Le patrimoine, avec ou sans habitants

Recommandation :

Ne pas dépenser trop d'argent aujourd'hui, mais anticiper un possible retournement de la conjoncture

Un domaine de recherche et d'innovation pourrait être celui de la définition de « bonnes pratiques » en la matière, en prenant en compte l'impact esthétique de ce type de confortements provisoires. En effet, ces « espaces capables » en plein cœur de bourg doivent participer à l'atmosphère générale et à l'esthétique globale des lieux.

Outre le fait d'inventer des façons efficaces de conforter l'existant, on peut également explorer la manière de le subventionner. Ces subventions pourraient être conditionnées au fait d'avoir une stratégie foncière claire pour les communes.



L'économie inventive, une esthétique rurale

Du fait de sa faible densité de population, la ruralité dispose de peu de moyens au m² pour aménager ses espaces urbanisés.

La campagne ne peut singer les aménagements urbains : les faibles moyens disponibles pour l'aménagement des espaces publics doivent être considérés **comme une source de créativité, afin de développer une esthétique spécifiquement rurale.**



L'économie inventive, une esthétique rurale

Le végétal comme ingrédient principal, comme couleur principale de la palette des aménagements :

- Pour recomposer la géométrie de la voie : pincer, casser l'effet tunnel et éviter au maximum les dispositifs casse-vitesse routiers
- Pour infiltrer l'eau au plus près de là où elle tombe
- Pour participer à la préservation de la biodiversité : abeilles, papillons, population d'insectes, etc.

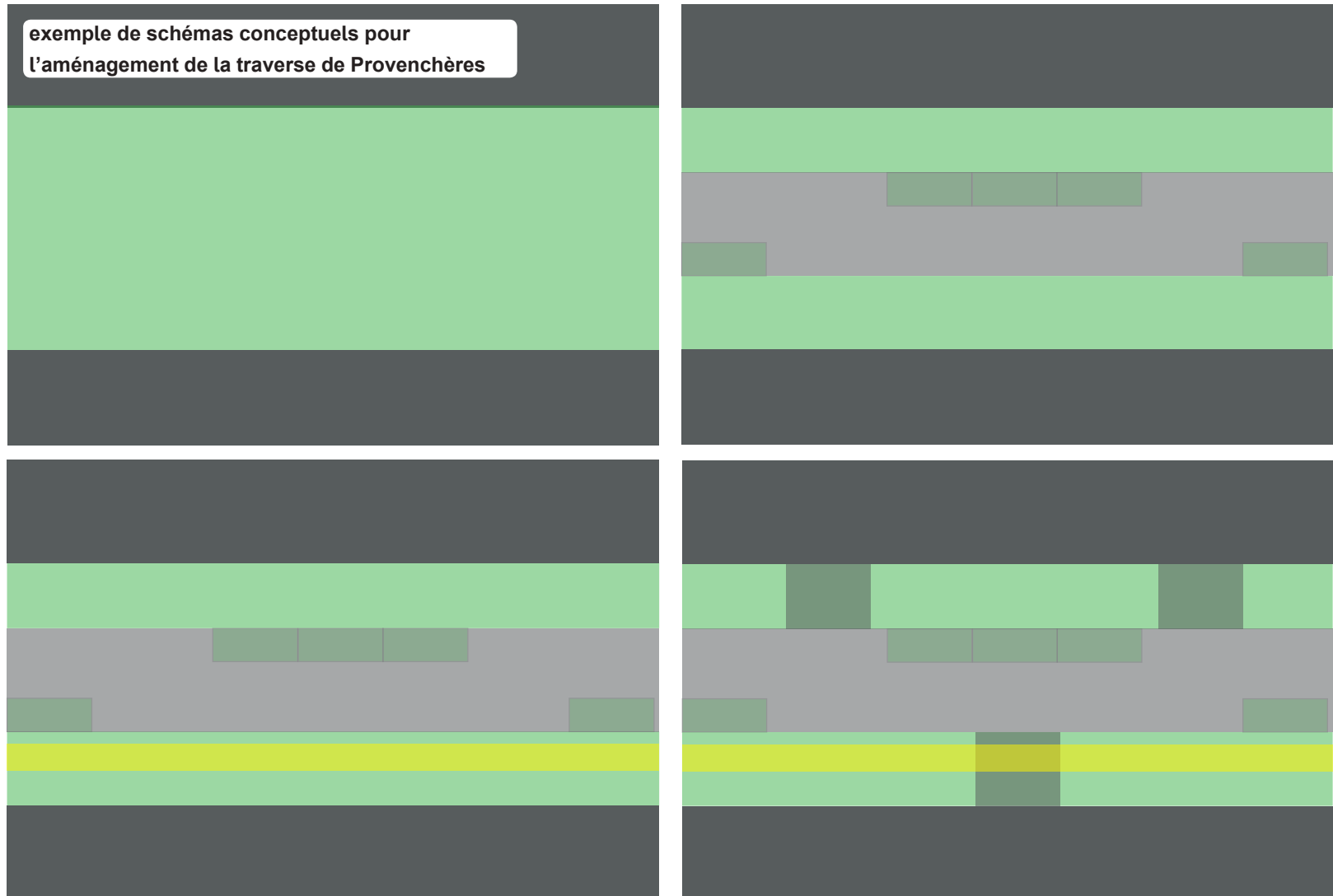


L'économie inventive, une esthétique rurale

**Inverser
conceptuellement la
forme et le fond : ne pas
découper du vert dans
un fond gris, mais faire
l'inverse.**

Un fond végétalisé dans
lequel on va découper :

- Le passage et le stockage des véhicules
- Le passage des piétons
- Les accès des riverains
- Les parvis des équipements
- Etc.



L'économie inventive, une esthétique rurale

Pour assurer la pérennité
des aménagements,
anticiper au maximum la
question de la gestion et
de l'entretien

Cela passe par le fait de
simplifier au maximum les
choix de conception :

- Enlever les bordures
- Effacer le vocabulaire
routier, et tirer droit
- Déspecialiser dès que
possible et laisser les
usages se superposer
(marcher, se garer,
passer, etc.)



L'économie inventive, une esthétique rurale

S'appuyer sur les
énergies locales !

Aménagement participatif :
engins agricoles, végétaux
locaux, plantation et
entretien par les riverains,
etc. (de nombreux
exemples...)

Cela demande de **faire
évoluer la commande
habituelle**, qui est celle de
« maîtrise d'œuvre » +
prestations entreprises.



L'économie inventive, une esthétique rurale

**Mettre la question
esthétique au cœur des
échanges :**

Une oscillation entre deux
pôles : le beau
« patrimonial », harmonieux
et figé ; le beau « vivant »,
dynamique, mais
désordonné

Quel rôle pour les
architectes des bâtiments
de France ?

Quel rôle pour les labels
de type « Villes et villages
fleuris ? » ?



Se donner des indicateurs clairs de réussite

Les projets pourraient être subventionnés en fonction d'une grille de lecture claire et invariable pour tous.

Cela suppose de définir les indicateurs pertinents à mobiliser.

Par exemple :

Indicateur

« dé-simperabilisation » :

- Aujourd'hui, l'enrobé représente XX% de la surface totale des sols
- Demain, l'enrobé représentera XX%



Se donner des indicateurs clairs de réussite

Indicateur « biodiversité/gestion » :

- Aujourd'hui, les pelouses rases représentent XX% de la surface totale des sols
- Demain, les pelouses rases en représenteront XX%



Se donner des indicateurs clairs de réussite

Indicateur

« décloisonnement/ simplification » :

- Aujourd'hui, la commune compte XX mL de bordures dont :
 - » XX mL ne servent à rien...
 - » XX mL pourraient être remplacées par une fosse plantée
- Demain, la commune comptera XX mL de bordures, soit une baisse de XX%



Se donner des indicateurs clairs de réussite

Indicateur

« décloisonnement/ simplification » :

- Aujourd'hui, la commune compte XX mL de bordures dont :
 - » XX mL ne servent à rien...
 - » XX mL pourraient être remplacées par une fosse plantée
- Demain, la commune comptera XX mL de bordures, soit une baisse de XX%



Se donner des indicateurs clairs de réussite

Indicateur « réemploi/
l'existant comme
ressourcerie » :

- Le projet d'aménagement prévoit de **sortir** XX m³ de matière et de **rentrer** XX m³ de matière
- Le projet d'aménagement prévoit de **réutiliser en place** XXm³ de matière
- Le projet d'aménagement prévoit de **réutiliser en la déplaçant** XXm³ de matière



L'économie inventive, une esthétique rurale

Recommandation :

À l'échelle d'un territoire élargi (département ? PETR ?), mettre en place une « **charte d'aménagement rural** ».

Établi **de façon partenariale** (ABF, département pour la vitesse des RD), celle-ci aura comme objectif de développer des méthodes et une esthétique spécifiquement rurale :

- Une palette limitée de matériaux
- Une déspecialisation de l'espace au maximum
- Une forte part donnée au végétal (en anticipant la gestion)
- Des coûts réduits : entre 50 et 60€/m²

Elle permettra également :

- De mutualiser l'ingénierie en amont des projets
- De partager une culture de l'aménagement de mener des travaux en régie
- De donner des indicateurs de réussite du projet d'aménagement
- De fixer les conditions de subvention des projets

LES ACTEURS DU VILLAGE D'AVENIR

Figure et posture du maire

Valoriser les ressources rurales suppose une attitude entrepreneuriale.

Le rôle du maire, de l' élu local : **porter des projets, mais aussi assurer l'intendance, au quotidien.** Parfois, cette deuxième mission vient empêcher la première, par faute de temps et d'énergie disponible.

Il est donc indispensable qu'au sein des équipes municipales (avec l'aide des EPCI?) **la répartition des rôles permette bien d'assurer les deux fonctions.**



Figure et posture du maire

Si le maire devient l'entrepreneur en chef, qui pour s'occuper du lien social ?

Qui pour assurer ce rôle de « conciergerie villageoise » ? Les adjoints ? Le cantonnier/ employé municipal ?

Au sein du conseil municipal, comment penser la gouvernance, l'organisation des rôles, en lien avec les personnalités et disponibilités de chacun des membres ?



Figure et posture du maire

Les projets que doivent mener les équipes d'élus sont aussi de plus en plus complexes.

Le ZAN : d'autres géométries, d'autres formes, d'autres montages, d'autres procédures.

Le potentiel photovoltaïque des toits : demande un audit précis, renseigné, implique la mobilisation de compétences variées, etc.

L'époque des projets simples est révolue.



Figure et posture du maire

Recommandation :

Accompagner les communes dans **leurs organisations internes** et dans la répartition des rôles de chacun (élus, mais aussi techniciens...)

Valoriser les démarches entrepreneuriales de la part des élus



Le nouveau rôle social de l'agriculteur

La nouvelle fonction sociale de l'agriculteur (et indirectement des campagnes) a été évoquée : produire de la nourriture, mais aussi capter et distribuer de l'eau de qualité, préserver et enrichir les sols, contrer l'érosion de la biodiversité et produire des énergies renouvelables.

Mais quelle rétribution envisager pour ce nouveau rôle social de l'agriculteur ?



Renouveler l'apport en ingénierie

Si l'intérêt de la planification dans les campagnes est largement vérifié, une méthodologie spécifique reste à inventer.

- Planification réglementaire
 - » PLUi
 - » SCoT
 - » AVAP-SPR
- Plans de paysage
- Plans-guides de revitalisation de centre-bourgs
- Études de programmation sur des sujets spécifiques

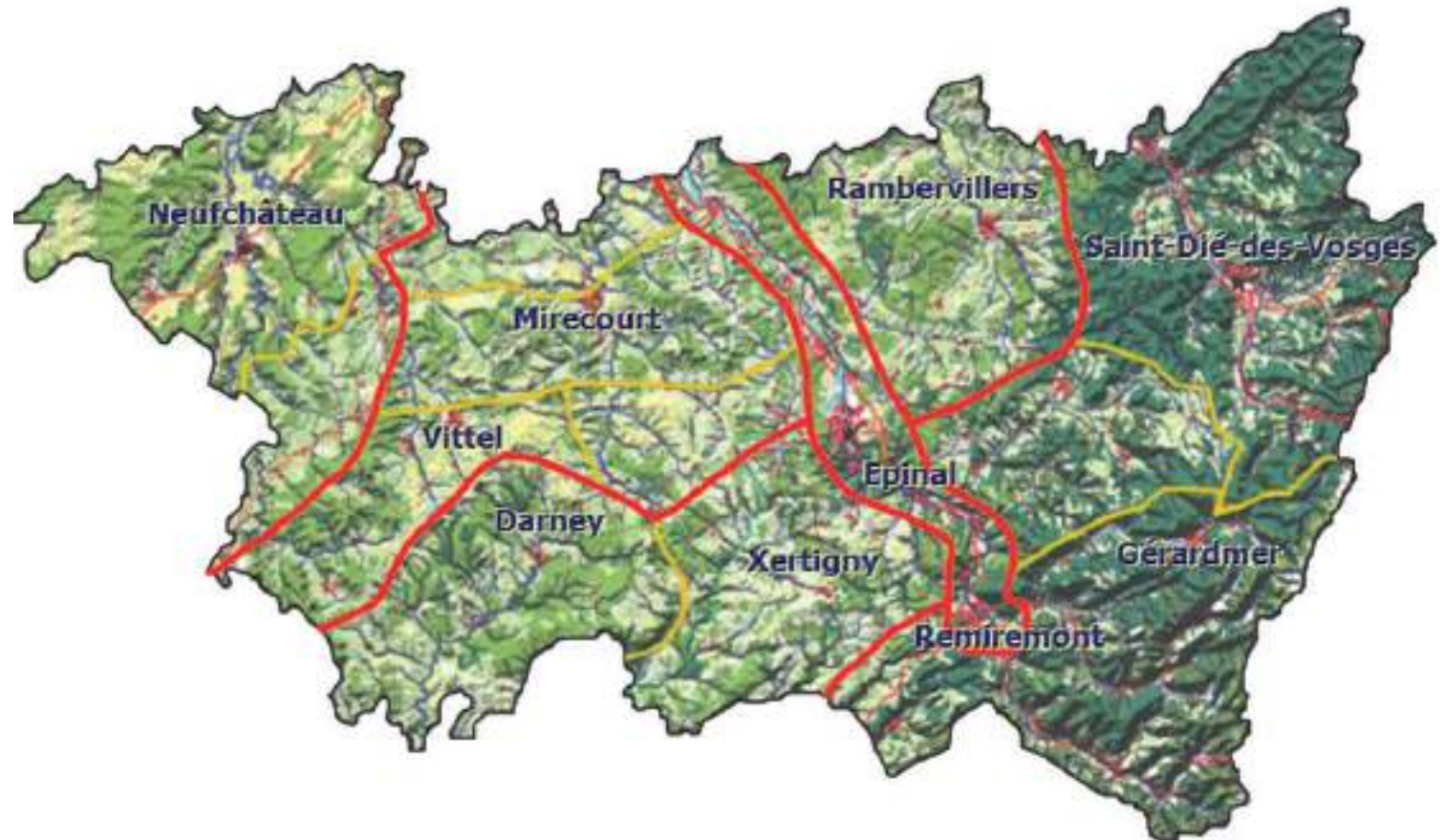


Renouveler l'apport en ingénierie

Les questions que pose cet « état de l'art » en matière de planification rurale :

- Doit-on plutôt travailler dans une optique opérationnelle ou plutôt sur l'imaginaire ?
- Comment optimiser cette ingénierie sur un territoire élargi ?
Comment avoir une approche frugale de l'ingénierie également ?

Ces questions appellent à concevoir de nouveaux types de missions d'accompagnement.



Renouveler l'apport en ingénierie

Recommandation :

Mutualiser la réflexion à l'échelle d'un territoire élargi

Plutôt que de disperser les aides à l'échelle de communes, il semblerait intéressant d'élaborer au préalable, sur un territoire élargi, **un manifeste esthétique, ou charte d'aménagement** : sols, objets, horizons, méthodes

Des ateliers de travail, des expos, permettraient de définir, de façon concertée, et avec l'apport de concepteurs, **le « style » du territoire**. Celui-ci constituerait **un préambule** au développement d'accompagnements plus situés, de type « plans-guides » ou « plans de paysage ».

Cette acculturation en amont permettrait d'éviter que ces études préopérationnelles accouchent d'une souris à chaque fois... Ou de découpages en actions très formatées.

Revoir la séparation stricte entre programmation et maîtrise d'œuvre

Un enjeu dans les territoires ruraux est aussi de revoir **la séparation stricte entre assistance à maîtrise d'ouvrage** (assistance à la définition des besoins et des procédures à mettre en œuvre...) et **maîtrise d'œuvre** (mise en forme des espaces)

D'autres types de missions sont à inventer, comme des **accompagnements sur le long terme par des architectes/designers/paysagistes** : cet accompagnement permettrait notamment de développer de vrais partenariats avec les ressources locales, les énergies, les ressources personnelles et familiales

Pour **de nouvelles formes, de nouvelles méthodes** : aménager de façon économique, travailler la vitesse, travailler avec les ressources locales, etc.

RÉCAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS

À l'échelle du département, voire d'une région :

Élaborer une doctrine de confortement du patrimoine bâti dégradé

- Permet de fixer de nouvelles conditions de subvention et éventuellement limiter la rétention foncière
- Groupement architectes du patrimoine, économiste de la construction, juriste
- >> env. 80.000 € HT

Élaborer des images de paysages désirables, et les faire circuler

- À intégrer éventuellement à une mission de type « Plan de paysage »
- Groupement paysagiste, artiste, ingénieurs
- >> env. 50.000 € HT

À l'échelle d'un PETR :

Élaborer une charte d'aménagement rural

- Partager une culture de l'aménagement, fixer les conditions de subvention des projets
- Groupement architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs VRD, concertation
- >> env. 80.000 € HT

Élaborer une stratégie pour le commerce rural

- Travailler sur les circuits des commerçants ambulants ainsi que leurs temporalités
- Travailler sur les automates et leur insertion urbaine
- >> env. 20.000 € HT

À l'échelle des communes :

Coaching des équipes municipales (si besoin)

- Aide à l'organisation interne du conseil municipal, en distinguant les fonctions de lien social et les fonctions de portage de projet
- >> env. 10.000 € HT

Études de centralité (si besoin)

- Plan-Guide d'aménagement multithématique : espaces publics, habitat, services, commerces
- Étude facilitée par la charte d'aménagement initiale
- >> env. 25.000 € HT

Assistance à maîtrise d'ouvrage renforcée

- Esquisse d'aménagement et accompagnement des services techniques
- Concertation/animation pour implication des habitants
- >> env. 10.000 € HT sur 2 ans

MERCI